

**M. RON RAYSIDE:**

Oui. Sûrement, on va être de retour un jour.

1020

**LA PRÉSIDENTE:**

C'est ça. Merci beaucoup, Monsieur Rayside.

1025

**M. RON RAYSIDE:**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE:**

1030

Bonne soirée.

**M. RON RAYSIDE :**

1035

Merci.

---

**M. GABRIEL LAFERRIÈRE ET M. GHASSEN SOUFI**

1040

**Conseil jeunesse de Montréal**

**LA PRÉSIDENTE:**

1045

J'inviterais maintenant monsieur Gabriel Laferrière et Ghassen Soufi du Conseil jeunesse de Montréal. Alors, je vous laisse installer le PowerPoint. Bonsoir.

**M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

1050           Bonsoir.

**LA PRÉSIDENTE:**

1055           Alors, je rappelle les règles : 10 minutes de présentation et 10 minutes d'échanges et de questions, d'accord. Merci.

**M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

1060           Merci beaucoup. Donc, Madame et Messieurs les Commissaires, bonjour. On entend bien? Super, merci.

1065           C'est avec un grand plaisir que Ghassen Soufi et moi-même, Gabriel Laferrière, tous deux membres du Conseil jeunesse de Montréal, nous venons vous présenter le mémoire sur lequel nous avons travaillé en réponse à la consultation en cours.

1065           Donc, juste pour nous présenter brièvement : le Conseil jeunesse de Montréal, c'est une entité consultative qui émet des recommandations au conseil de Ville quant à diverses questions qui touchent les jeunes.

1070           On est composés de 15 membres qui ont entre 16 et 30 ans, puis qui sont choisis afin de refléter la diversité de la jeunesse montréalaise.

1075           Le conseil effectue des recherches en collaboration avec des chercheurs et des professionnels afin de produire des avis sur toute question qui est relative aux préoccupations des jeunes de la métropole qui sont âgés de 12 à 30 ans.

À titre d'exemple, nos derniers avis ont porté sur l'utilisation des espaces publics durant la nuit, sur l'usage de systèmes de décisions automatisés à Montréal, sur les logements locatifs, et sur l'économie circulaire.

1080

Donc, de par son horizon et sa portée, le prochain plan d'urbanisme et mobilité montréalais va avoir un impact certain sur les jeunes de la métropole. La prise en compte de leurs préoccupations et de leurs intérêts dans le cadre du chantier menant à son adoption et donc fort importante.

1085

La vision qui est présentée dans le projet de la ville est à la fois intéressante et inspirante. Elle permet à la jeunesse d'entrevoir un avenir prometteur, mais elle peut, comme toute chose, être bonifiée.

1090

C'est dans cette optique que nous avons scruté nos avis réalisés au fil des ans pour faire ressortir quelques recommandations qui ont été adressées à la Ville par le passé; mais qui nous apparaissent mériter une attention particulière dans le cadre des réflexions en cours.

1095

Ces recommandations, nous les avons organisées selon les sept dimensions présentées dans la section des futurs possibles du projet de ville. Puis c'est en suivant ces sept dimensions-là qu'on va vous les survoler ce soir. En fait, en survoler quelques-unes, je devrais dire.

1100

Donc, en ce qui a trait à la première dimension mise de l'avant, celle qui porte sur la population; nous sommes d'avis que davantage doit être fait en matière de logements.

1105

Le Conseil jeunesse de Montréal tient ainsi à souligner l'importance de protéger le parc locatif existant et d'assurer l'abordabilité des loyers, puis d'encourager la création de projets immobiliers qui répondent aux diverses réalités de la jeunesse, incluant des options d'hébergement adaptées aux besoins des jeunes en situation précaire.

À plusieurs égards, favoriser l'accès des jeunes au logement, c'est contribuer au caractère vibrant et dynamique de la ville. Il est donc important de nous garder en tête à cet égard.

1110 En matière de climat et d'environnement, il est important de rappeler que ça va être la jeunesse qui va devoir vivre avec les conséquences des choix qu'on fait aujourd'hui en matière de climat, d'environnement, et d'adaptation aux changements climatiques.

1115 Le Conseil jeunesse recommande ici de prioriser les considérations relatives à la biodiversité, au développement durable, et à l'agriculture urbaine dans l'aménagement du territoire montréalais; de favoriser le financement de projets de toitures végétales, de rues vertes, et de jardins communautaires; ainsi que d'encourager l'adoption de pratiques d'économie circulaire et de consommation d'eau plus responsable.

1120 Le Conseil aimerait aussi soulever que plusieurs des inégalités sociales identifiées dans le projet de ville touchent tout particulièrement les jeunes. On peut ici penser à des questions qui touchent le logement, les inégalités territoriales, ou encore la précarité financière.

1125 En lien avec cette troisième dimension, le Conseil recommande de continuer à réduire les inégalités sociales en matière de logements; de développer le transport et les infrastructures publics afin de pourvoir aux besoins des quartiers les moins bien desservis et des personnes soumises à des horaires atypiques; de poursuivre la promotion des services adaptés aux populations ayant des limitations fonctionnelles et physiques; et de contribuer à l'accueil ainsi qu'au bien-être des jeunes Autochtones, en plus de valoriser leur présence et leur contribution au sein de la Ville.

1130 Puis il y a plusieurs questions là-dedans, dans le fond, qui sont déjà mises de l'avant dans le projet de ville, mais qu'on tenait quand même à repousser ce soir.

1135 Donc, je vais maintenant céder la parole à mon collègue, Ghassen, pour qu'il vous présente les quatre dimensions qu'il reste.

**M. GHASSEN SOUFI:**

1140           Merci, Gabriel. Donc, pour la prochaine, si tu voudrais juste avancer la diapo. Donc, c'est la mobilité. Puis pour nous, la mobilité est un vecteur important d'émancipation et d'intégration sociale pour les jeunes.

1145           Et les jeunes sont de grands usagers du transport collectif et du transport actif, et le Conseil jeunesse de Montréal tient à saluer les propositions présentées dans le projet de ville à cet égard.

1150           Et de plus, on tient à accentuer l'importance d'un accès abordable, prolongé, et efficace au transport collectif sur l'ensemble du territoire montréalais. Il est aussi essentiel de poursuivre les efforts de développements de l'espace urbain en augmentant les aires piétonnes et les pistes cyclables, tout en assurant le passage sécuritaire des piétons et des vélos.

1155           Prochaine dimension, c'est les activités. Et on reconnaît avec les activités forment le cœur d'une ville. Et la vision qui est présentée dans le projet de ville projette une vie de quartier dynamique qui favorise le vivre ensemble.

1160           Et dans l'esprit de bonifier cette vision, le Conseil jeunesse de Montréal recommande de maintenir et de développer des infrastructures accessibles et de qualité permettant aux jeunes de pratiquer des activités sportives, réactionnelles, et artistiques.

1165           Le CjM souhaite également réitérer une recommandation de longue date visant à favoriser l'accès des jeunes à divers services, notamment de sport et de loisir, par le biais de tarifs jeunesse.

1170           Il est aussi important de souligner que ces activités peuvent se tenir autant le jour que la nuit. Et le CjM recommande ainsi que la Ville de Montréal soutienne des initiatives entreprises en ce sens pour favoriser les activités qui sont tenues de nuit.

Pour ce qui est de la prochaine dimension, les formes urbaines et l'occupation du sol, le plan d'urbanisme et de mobilité 2050 contribuera à réorienter les priorités selon lesquelles le territoire montréalais est peuplé, tant au niveau de la métropole que du bâtiment. On l'a vu.

1170 Et pour se faire, il est nécessaire que les formes urbaines et l'occupation du sol permettent de promouvoir une utilisation nocturne saine et sécuritaire de l'espace public, la réduction de la place de l'automobilisme, et l'augmentation en quantité et en qualité des infrastructures piétonnes ainsi que celles dédiées aux transports actifs.

1175 Il est aussi important pour les jeunes de mettre de l'avant l'occupation transitoire des bâtiments, et de mobiliser les espaces vacants au bénéfice des communautés locales.

1180 Et de plus, il sera d'important d'encourager l'élaboration de mécanismes de participation publique pour engager les citoyens, les jeunes citoyens sur l'utilisation des systèmes de décisions automatisés et la gouvernance des données qui en découlent.

1185 Et finalement, pour la dernière dimension : la gouvernance. Dans le mémoire, on en a traité de manière transversale, et le Conseil jeunesse de Montréal propose certaines recommandations qui permettraient de rendre plus concrets des mécanismes de gouvernance qui incluent les jeunes et leurs préoccupations.

1190 Donc, en ce sens, le Conseil jeunesse de Montréal recommande de favoriser la présence des jeunes sur les instances décisionnelles et consultatives en matière d'urbanisme et de mobilité; et d'encourager les initiatives originales en matière de mobilité, et de logement, d'écologique, et de culture.

1195 Finalement, il recommande aussi qu'une plus grande attention soit portée à l'élaboration de formations, à la création de postes au sein de différentes instances de la Ville, et à la conception de campagnes d'informations spécifiquement dirigées envers les jeunes Montréalais et Montréalaises.

Donc, pour terminer, on tenait juste à vous dire que ce mémoire essaie de mettre sur quelques pages le travail de plusieurs années, plusieurs recommandations passées que le Conseil a émis sur une multitude de sujets.

1200 Et ça, ça témoigne que, justement, les jeunes sont particulièrement intéressés par les questions d'urbanisme et de mobilité, et ils et elles seront particulièrement affectés par les décisions prises aujourd'hui pour leur futur.

1205 Et les recommandations faites par le CjM visent donc à ce que leurs préoccupations soient prises en compte dans le développement du PUM 2050. Merci.

**LA PRÉSIDENTE:**

1210 Merci beaucoup. Qui commence? Allez-y.

**LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:**

1215 O.K. Vous avez abordé la question des espaces publics la nuit pour les jeunes. Vous n'avez pas mentionné que c'était 24/7, mais j'imagine que la nuit, c'est tard. Comment vous associez ça à la — comment je pourrais dire — aux problématiques liées à la sécurité et à la mobilité?

1220 Parce que ces espaces-là sont dans des endroits bien définis, mais il faut s'y rendre, il faut revenir. Avez-vous réfléchi à ces questions-là?

**M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

Oui. Bien, dans le fond, dans notre dernier avis portait sur, justement, l'espace public durant la nuit. Puis on a eu l'occasion de travailler avec des chercheurs de Tryspaces qui ont été

1225 sur le terrain puis qui ont observé des jeunes pour définir un peu c'était quoi leurs pratiques, comment qu'ils occupaient l'espace.

1230 Puis c'est dans cette optique-là un peu que s'inscrivait notre recommandation, nous, qu'on recommandait essentiellement de cet avis-là, une des recommandations que j'ai en tête concernait l'élaboration de projets pilotes qui viseraient à sélectionner, je pense que c'était trois parcs, dans différents arrondissements; puis faire un projet pilote puis les ouvrir toute la nuit, puis voir c'est quoi les enjeux qui émergent, est-ce que c'est une pratique qui est fonctionnelle? Sinon, comment on peut s'ajuster?

1235 On n'a pas vraiment de réponse en tant que telle. Je pense que chaque parc est très... à sa réalité particulière. Puis un parc ouvert la nuit sur le Plateau, ce n'est peut-être pas la même chose qu'un parc ouvert la nuit en Ahuntsic, ou un parc ouvert la nuit à... n'importe où d'autre.

1240 Donc, je pense qu'il faut avoir une flexibilité puis s'ajuster.

**M. GHASSEN SOUFI:**

1245 Et sur la question d'accessibilité, c'est aussi quelque chose qui a été soulevé lors de la rédaction de cet avis, et aussi avec notre collaboration avec Tryspaces, où les jeunes qui étaient contactés sur le terrain exprimaient aussi qu'ils avaient, des fois, certaines barrières à l'utilisation de ces espaces dans la deuxième moitié de la journée, et plus tard dans la nuit quand il était question d'accéder à ces espaces. Donc, c'est quelque chose définitivement qui mérite la peine d'être pris en compte.

**LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:**

Merci.

1255 **LA PRÉSIDENTE:**

Merci. J'ai plusieurs questions, ça fait que je vais commencer. Vous réitérez une recommandation que dans la vie jeune et itinérance, soit que :

1260 « *La Ville de Montréal favorise une offre d'alternatives résidentielles qui s'accompagne de mécanismes de consultation, de concertation, de dialogue.* »

Pouvez-vous me donner des exemples d'alternatives résidentielles?

1265 **M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

Oui. En fait...

**LA PRÉSIDENTE:**

1270 Je ne voulais pas piéger, là.

**M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

1275 Non, non, il y a aucun problème. En toute franchise, je pense que cet avis a été publié en entre 2015 et 2017. Moi, je suis dans le Conseil depuis deux ans. Je pense que Ghassen est là depuis maintenant près d'un an. Je ne suis pas...

**LA PRÉSIDENTE:**

1280 C'était-tu des foyers de jeunes travailleurs, des résidences étudiantes? J'essayais de comprendre.

1285 **M. GHASSEN SOUFI:**

C'est une recommandation à une échelle un peu plus large. Dans le sens où c'est un peu à travers l'ensemble de la population des jeunes où on observe, on distingue un manque d'accès aux logements abordables, que ce soit, bon, des résidences étudiantes, des appartements en colocation qui sont abordables pour des étudiants, que ce soit justement dans les centres jeunesse pour des jeunes personnes qui font la transition à la vie adulte, et cetera.

1290  
1295 Donc, c'est quelque chose qui est... c'est un phénomène qui est observé un peu de manière large. Et dans la considération du PUM 2050, c'est quelque chose qu'on va devoir considérer pour qu'on puisse offrir un logement abordable à ces jeunes-là, pour qu'ils puissent profiter de la vie citoyenne pleinement.

**LA PRÉSIDENTE:**

1300 Merci. Non, ça va.

**LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:**

1305 Considérant le logement abordable pour les étudiants ou les jeunes — je ne sais pas comment le formuler — avez-vous réfléchi à la question de l'existence des logements à court terme, genre les Airbnb; est-ce que vous avez une position là-dessus?

**M. GHASSEN SOUFI:**

1310 Je ne pense pas qu'on a de position sur l'utilisation de logements à court terme comme Airbnb ou d'autres exemples de ce genre.

1315 **M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

Oui. Effectivement, c'est ça, en ce moment, on parle un peu... on représente le Conseil jeunesse. À ma connaissance, le Conseil jeunesse ne s'est pas spécifiquement penché sur cette question-là. Après, c'est sûr que nous, j'imagine, qu'on a des...

1320

**LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:**

Je vous disais, c'est à cause du lien avec le manque de logements pour les jeunes, le logement abordable. Puis souvent, bien, on cherche à comprendre pourquoi il n'y en a pas.

1325

**M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

Oui.

1330 **LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:**

Est-ce que c'est une raison que vous avez étudiée? Ce n'est pas une colle.

**M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

1335

Bien, t'sais, si je peux me permettre de rebondir là-dessus. On a réalisé un avis sur les occupations transitoires qui sont — dont on parle assez bien dans le projet de ville, puis qui est quelque chose qu'on a travaillé là-dessus en 2017.

1340

On est très content, puis dans le sens je pense que ce qu'il faut, c'est de proposer une diversité d'options pour que quelqu'un qui ne se reconnaît pas dans le marché traditionnel ait quand même quelque chose sur quoi...

1345 **LA PRÉSIDENTE:**

Des options.

1350 **M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

Exactement, sur se rabattre.

**LA PRÉSIDENTE:**

1355 O.K. Merci. Vous défendez très bien l'importance du patrimoine autochtone à revaloriser et à tenir compte et vous parlez des jeunes Autochtones. C'est la seule fois, si je ne me trompe pas, où vous qualifiez certains jeunes.

1360 Il me semble que vous ne parlez jamais des jeunes racisés ou des jeunes aux orientations sexuelles ou handicapés ou immigrants. Et je vous pose cette question-là parce que dans le projet de ville, on parle de l'utilisation de l'ADS+.

1365 Et je voulais savoir si vous, au Conseil, vous vous êtes posé la question : comment traiter cette question-là en parlant des jeunes, ou pour vous, ce n'est pas prioritaire? Je ne sais pas, j'essaie juste de voir si c'est un outil que vous allez utiliser.

**M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

1370 Oui, je peux. Bien, dans le fond, la raison pourquoi qu'on mentionne les jeunes Autochtones, c'est qu'on a fait un avis qui portait spécifiquement sur cette question-là. Donc, on avait quand même un bassin de recommandations qui était, bien, qui était basé sur nos recherches.

1375 Je le sais que dans nos avis, on tient généralement en compte aussi beaucoup dans les avis qui se portent un peu plus sur la mobilité, sur tous les jeunes qui ont des handicaps physiques, puis qui ont — pour qui l'accessibilité représente un niveau de difficulté de plus.

1380 Moi personnellement, je ne suis pas super familier avec l'approche ADS+. Je sais qu'elle est utilisée à la Ville, mais je ne la connais pas assez bien pour me positionner par rapport à celle-là. Je ne sais pas pour toi, Ghassen?

**M. GHASSEN SOUFI:**

1385 Moi, personnellement moi non plus. Ce que je voulais rajouter par rapport à la caractérisation des jeunes en tant que telle : on fait mention, dans le mémoire, des jeunes Autochtones, mais ça paraît aussi dans d'autres avis précédents, d'autres mémoires, d'autres qualifications pour les jeunes.

1390 Puis ce qu'on a présenté aujourd'hui n'est pas totalement exhaustif. Donc, des fois, on parle de jeunes habitants dans des quartiers excentrés, des jeunes qui souffrent de problèmes de mobilité quelconques, des jeunes qui ont de la difficulté à intégrer leur milieu, et cetera.

1395 Donc, c'est des choses qui apparaissent, mais on n'étudie pas nécessairement en fonction de ces catégories-là; on essaie de trouver un peu plus ce qui unit un peu la jeunesse à travers de la Ville de Montréal. Puis on essaie de représenter ça.

**LA PRÉSIDENTE:**

1400 O.K. Merci.

**LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:**

Ça va aller.

**LA PRÉSIDENTE:**

1405

Questions?

**LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:**

1410

Non.

**LA PRÉSIDENTE:**

1415

Moi, j'en ai encore une. Juste pour ce qu'on se replace, la charte des données numériques, vous dites :

*« L'importance d'encourager l'élaboration de mécanismes de participation publique pour engager les citoyennes, les citoyens à l'utilisation des SDA et la gouvernance des données. »*

1420

Avez-vous des idées de mécanismes de participation, ou ça reste à élaborer? Je voudrais juste voir comment on pourrait créer ces mécanismes-là de participation en SDA.

**M. GHASSEN SOUFI:**

1425

De mémoire, maintenant, je ne m'en rappelle pas exactement. Mais je sais que ce sujet est traité justement dans la vie sur les SDA.

**LA PRÉSIDENTE:**

1430

O.K.

**M. GHASSEN SOUFI:**

1435

Puis c'est quelque chose qui est, comment dire, dans le texte de la vie, il y a quelques suggestions qui sont proposées par rapport à quel mécanisme.

**M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

1440

Puis si je peux renchérir, un des enjeux avec les SDA, c'est pour avoir participé à la rédaction du texte, c'est très complexe. Puis même, t'sais, d'essayer de comprendre ça, c'est très complexe. Ça fait que j'ai l'impression que...

**LA PRÉSIDENTE:**

1445

Merci, ça m'encourage.

**M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

1450

Mais pour être en mesure de consulter les gens, il y aurait toute une partie de vulgarisation, puis d'expliquer comment qu'on utilise les SDA à Montréal.

Mais après, je pense que du moment qu'on tend l'oreille aux citoyens sur une question, et notamment aux jeunes, il y a une panoplie de jeunes qui s'y connaissent très bien qui vont y répondre.

1455

**LA PRÉSIDENTE:**

1460

O.K. On les invitera une prochaine fois quand on travaillera sur les mécanismes de participation. Bien, je vous remercie. Voulez-vous ajouter quelque chose? Il vous reste une minute. Non, c'est beau?

**M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

1465

Bien, vous remercier également.

**M. GHASSEN SOUFI:**

1470

Merci.

**LA PRÉSIDENTE:**

1475

Alors, Messieurs Laferrière et Soufi, merci beaucoup, bonne soirée.

**M. GABRIEL LAFERRIÈRE:**

Merci.

1480

**M. GHASSEN SOUFI:**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE:**

1485

J'aimerais mieux qu'on n'applaudisse pas. Je sais que ça a l'air bête, mais si j'accepte que les gens applaudissent, il va falloir j'accepte que les gens peuvent crier aussi ou montrer leur insatisfaction. Puis on essaie de garder un climat serein et assez neutre. Donc, je m'excuse, là. Je ne veux pas être casseuse de party, mais il faut faire attention.

1490